

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°12 du 4 mai 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 3 octobre 2003 portant création d'un site internet par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives.

Du 30 janvier 2009

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 3 octobre 2003 portant création d'un site internet par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives.

Du 30 janvier 2009

NOR D E F D 0 9 0 4 3 7 5 A

Texte modifié :

Arrêté du 3 octobre 2003 (JO du 18, p. 17756 ; BOC, 2003, p. 7005. ; BOEM 160.8) modifié.

Référence de publication : JO n° 52 du 3 mars 2009, texte n° 12 ; signalé au BOC 12/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.